



DANS VOS **BATAILLES EN LIGNE**,
VOUS AUREZ AUSSI BESOIN DE

RENFORT



Si vous êtes victime d'un
cyber-incident, Hiscox vous
aidera à reprendre rapidement
votre activité.

**Experts en
cyber-assurance**


HISCOX



LA CYBER-MENACE PÈSE SUR VOTRE ENTREPRISE

Les fichiers d'une petite entreprise sont soudainement cryptés et un hacker envoie une demande de rançon.

Un membre du personnel oublie son ordinateur portable professionnel contenant des données personnelles dans un train, ce qui entraîne des obligations de notification conformément aux applications du RGPD.

Un employé d'une entreprise effectue un virement bancaire de 25.000 € en faveur de fraudeurs après avoir été victime d'un courriel d'hameçonnage prétendument envoyé par un cadre supérieur.

Un employé commet une erreur de configuration d'une mise à jour logicielle pendant le weekend, ce qui rend les systèmes indisponibles et entraîne une interruption des activités.

Tous ces incidents peuvent toucher votre entreprise. En 2018, 71% des entreprises belges ont été frappées par au moins une cyber-attaque. Le coût moyen de ces attaques s'élevait de 14.000 € pour les petites entreprises à 184.000 € pour les entreprises comptant 1 000 employés ou plus.¹ Au cours de l'année 2017, 67 % des déclarations de cyber-sinistre reçues par Hiscox étaient directement dus à une erreur de la part d'un employé, à de la négligence ou à l'ingénierie sociale.²

¹ Source: Hiscox Cyber Readiness Report 2019 - échantillon de près de 500 entreprises belges issues de secteurs d'activité divers.

² Source: Hiscox Cyber Readiness Report 2018.

De nos jours, il n'est plus question de savoir «si» votre entreprise subira une cyber-attaque ou non, mais plutôt «quand» cette dernière aura-t-elle lieu?

LA CYBER-MENACE PÈSE SUR VOTRE ENTREPRISE SI...

- Vous détenez des données concernant des clients ou des employés comme leurs noms, adresses, coordonnées bancaires, copies de passeports, etc;
- Vous travaillez avec un ordinateur;
- Vous possédez un site web;
- Vous acceptez le paiement par carte bancaire;
- Vous stockez des données dans le Cloud ou vous vous appuyez sur des services basés dans le Cloud;
- Vous effectuez des paiements électroniques.

ET VOUS,
OÙ EN ÊTES-VOUS ?

1. Avez-vous un plan de continuité d'activité en cas de cyber-incident?

2. Comment compenserez-vous les pertes de revenus liées à une interruption de votre activité?

L'INCIDENT DE SÉCURITÉ INFORMATIQUE PEUT RALENTIR OU INTERROMPRE VOTRE ACTIVITÉ



329.000 EUR,
le **coût moyen des cyberattaques** pour les pays occidentaux en 2018.



61%,
le pourcentage de cyberattaques dans les pays occidentaux (contre 45 % en 2017)



7 entreprises belges sur 10 ont été **victimes** d'une cyberattaque en 2018.



10% à 20%

le nombre **d'entreprises belges** qui seraient **assurées** pour le moment contre les **cyber-incidents** alors que les faits de criminalité qui nous sont rapportés sont 17x plus nombreux qu'il y a 5 ans.

Les PME ont moins de ressources internes pour faire face à une cyber-attaque : les hackers les considèrent comme des "proies" plus faciles.

Même avec la meilleure sécurité informatique, une attaque ou une erreur humaine peuvent avoir des conséquences majeures.

Source: Hiscox Cyber Readiness Report 2019

3. Savez-vous ce que vous devez faire en cas de violation de données?

4. Connaissez-vous le niveau de sécurité de vos prestataires de services informatiques (par exemple un hébergeur)?

5. Êtes-vous en conformité avec les standards et normes réglementaires?

POURQUOI VOUS ASSURER?

- ✓ Confier la gestion de l'incident à Hiscox et ses experts.
- ✓ Assurer la continuité de votre activité.
- ✓ Transférer le coût financier de l'incident à Hiscox sur base des montants de garanties choisis.
- ✓ Limiter les dommages à votre réputation en gérant l'incident de façon adaptée et en vous faisant assister par un conseiller en relations publiques.

EN CAS D'ATTEINTE À L'INTÉGRITÉ DE VOTRE SYSTÈME D'INFORMATION OU DES DONNÉES QUE VOUS DÉTENEZ:

Hiscox vous assiste dans la gestion de la crise grâce à la mobilisation de notre réseau d'experts pour une intervention rapide à vos côtés:

- Experts en sécurité des systèmes d'information.
- Spécialistes en récupération et restauration de données.
- Avocats spécialisés.
- Experts en communication de crise et gestion de la réputation.

CE QUI VOUS PERMET DE:



Vous reposez sur leurs compétences



Gagner du temps le jour J



Vous concentrer sur la reprise de vos activités

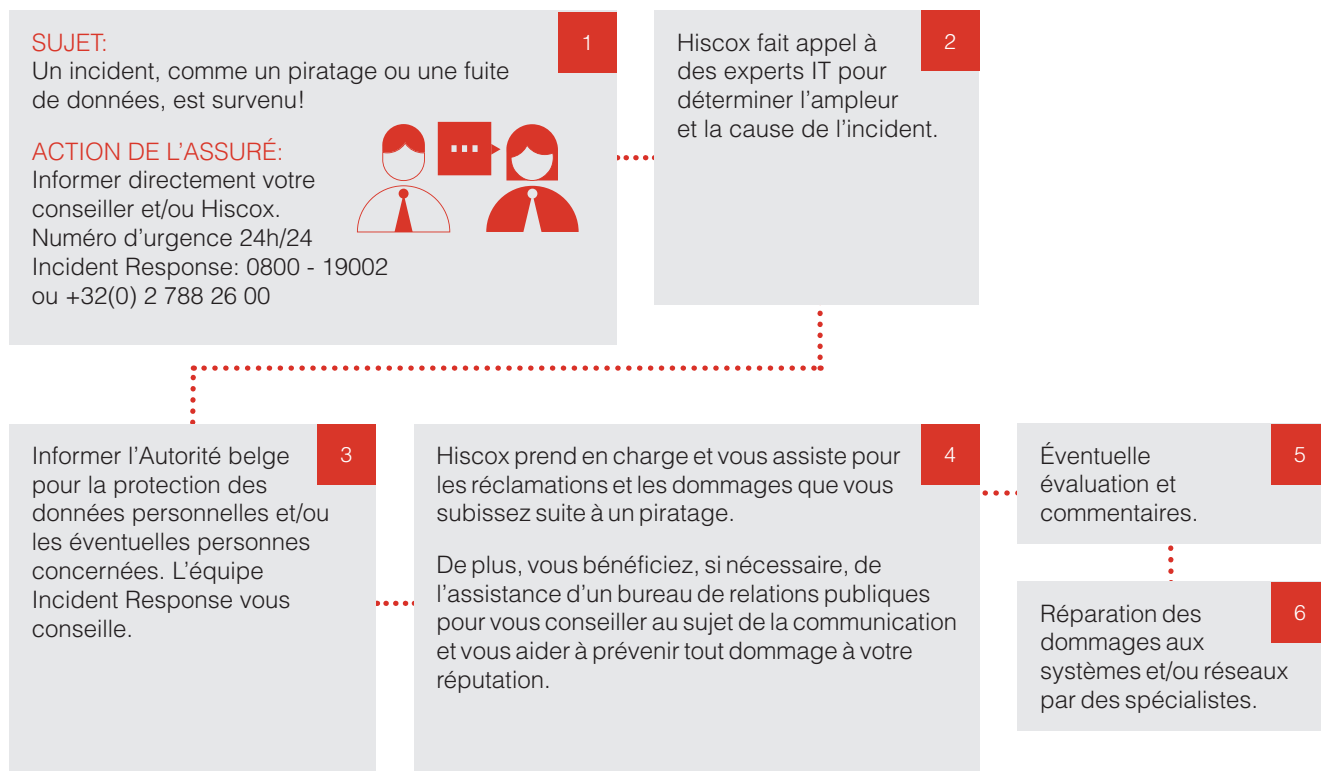
Le produit CyberClear by Hiscox est soumis à des limitations de couverture et des exclusions. Les polices sont renouvelées tacitement après une période d'un an à dater de la signature du contrat.

Les risques suivants (liste non exhaustive³) ne sont pas couverts:

- Faute intentionnelle ou dolosive;
- Dommage relatif à un brevet
- Responsabilité contractuelle;
- Responsabilité du fait des produits et responsabilité professionnelle

³Veuillez consulter les conditions générales et spéciales de votre police pour un aperçu global des limites de couverture et des exclusions

INCIDENT RESPONSE PLAN (PLAN DE RÉPONSE EN CAS D'INCIDENT)

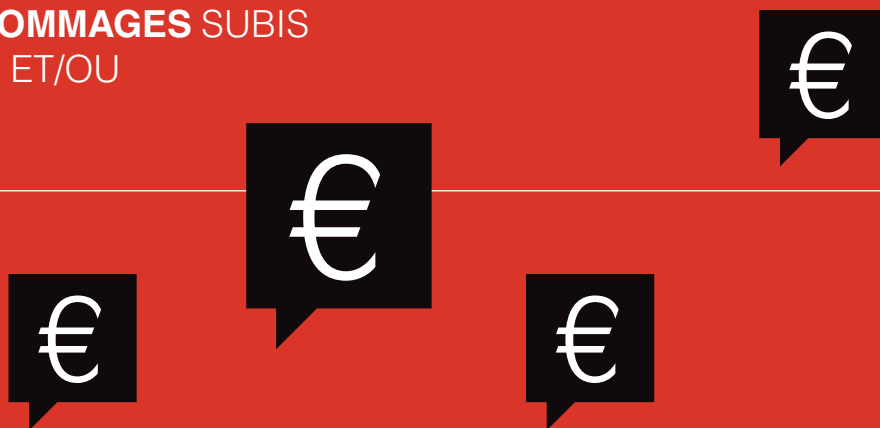


SERVICES DE PRÉVENTION À LA SIGNATURE DU CONTRAT

N'hésitez pas à prendre contact avec votre courtier en assurance pour recevoir de plus amples informations sur les différents avantages que nous mettons à votre disposition grâce à nos partenaires.

HISCOX **COUVRE LES DOMMAGES** SUBIS PAR VOTRE ENTREPRISE ET/OU CAUSÉS À DES TIERS

(Clients, fournisseurs, employés, etc.)⁴



DOMMAGES SUBIS PAR VOTRE ENTREPRISE:

- Pertes de revenus.
- Frais de notification.

DOMMAGES CAUSÉS À DES TIERS:

- Dommages et intérêts en cas de:
 - Violations de données personnelles et confidentielles.
 - Transmission de virus.

CYBER-EXTORSION:

- Frais de négociation.
- Prise en charge de la rançon.
- Pertes consécutives de revenus.

ENQUÊTES & SANCTIONS:

- Prise en charge des pénalités et sanctions.
- Accompagnement en cas d'enquête administrative.

⁴Veillez consulter les conditions générales et spéciales de votre police pour un aperçu global sur les limites de couvertures et les exclusions.

POURQUOI CHOISIR NOTRE PRODUIT

CYBERCLEAR BY HISCOX?

CyberClear by Hiscox vous aidera à protéger votre entreprise contre les coûts financiers et les atteintes à votre réputation causés par un cyber-incident. En cas de problèmes, vous pourrez profiter de notre intervention, de notre soutien et de nos conseils.



Un accès aux meilleurs experts du secteur.

Grâce à CyberClear by Hiscox, vous avez un accès instantané à un réseau d'experts leaders du marché, des experts IT aux avocats spécialisés dans la protection de la vie privée, en passant par des experts en communication (gestion de crise et de votre réputation).



Pérennité.

CyberClear by Hiscox ne vous couvrira pas uniquement pour les risques que vous courez aujourd'hui : nos polices sont très complètes et vous protègent des risques, menaces et attaques numériques émergents que les criminels pourraient mettre au point dans les années à venir.



Une couverture étendue.

CyberClear by Hiscox couvre les coûts financiers et les conséquences d'un incident sur les activités de l'entreprise, tout en offrant une série d'avantages supplémentaires.



Simplicité.

CyberClear by Hiscox est tout simplement... clair. Vous savez ce que vous achetez et contre quoi vous êtes couvert.



Nous savons ce que nous faisons.

Hiscox offre ce type d'assurance depuis 1999 et s'est depuis lors occupé de milliers de déclarations de sinistre. Nous connaissons les risques que court votre entreprise, que vous soyez un cabinet juridique de deux associés ou une société spécialisée dans la technologie comptant des centaines d'employés, et savons comment les gérer et les résoudre.



Hiscox CyberClear Academy

Évitez un cyber-incident en accédant à notre catalogue en ligne de formations en cybersécurité, pour vous et vos employés. L'accès à l'Academy est gratuit pour tous les clients CyberClear avec un chiffre d'affaires inférieur à 10 millions d'euros.

<https://hiscoxcyberclearacademy.com>



Calculateur de cyber-risque — Calculez le coût d'une cyber-attaque contre votre entreprise

Hiscox a développé un calculateur de cyber-risque qui permet d'estimer les répercussions financières possibles dans les pires cas de cyber-crime et vous aide à gérer votre vulnérabilité à ces attaques grâce à quelques conseils.

<http://www.hiscox.be/calculateur-exposition-cyber-risques/>

EXEMPLE DE SINISTRES⁵

Vol de code source par un concurrent:

Un éditeur de logiciels avait développé et commercialisé un calculateur d'optimisation fiscale. L'un de ses concurrents s'est abonné à sa solution le temps de dupliquer son code source, puis a commercialisé à moindre coût un logiciel identique, sur la base du code piraté. L'éditeur a donc perdu une partie de sa clientèle et subi une importante baisse de chiffre d'affaires. Hiscox a permis à son assuré d'exercer un recours contre son concurrent, en faisant appel à un avocat spécialisé et à un prestataire informatique pour établir la matérialité du vol. Hiscox a également pris en charge la perte de revenus occasionnée par le détournement de clientèle.

Coût total de 80 000 €, pris en charge à 100% par Hiscox:

- 11.000 € de frais d'experts IT.
- 19.000 € de frais d'avocats.
- 50.000 € de CA non-réalisé.

EXEMPLES DE PRIMES⁵

Une petite société active dans le secteur

Chiffres d'affaires de 350.000 € (en Europe):

580 € HT/an pour 250.000 € de garantie.

Un cabinet de conseil en entreprise.

Chiffres d'affaires de 2 millions € (en Europe):

1.800 € HT/an pour 1 million € de garantie.

Une entreprise d'industrie manufacturière.

Chiffres d'affaires de 7 millions € (en Europe et USA):

4.000 € HT/an pour 3 millions € de garantie.

Une entreprise de transports et logistique. **Chiffres d'affaires de 25 millions €** (Europe):

9.600 € HT/an pour 5 millions € de garantie.

Avec Hiscox, votre entreprise est **mieux armée** face à un cyber-incident et à ses conséquences financières et techniques.

⁵Ces exemples sont donnés uniquement à titre indicatif. Veuillez prendre contact avec votre courtier pour une offre personnalisée.

HISCOX CYBERCLEAR: LA RÉPONSE À VOS QUESTIONS

Pourquoi souscrire à une assurance contre les cyber-risques?

Vous êtes probablement déjà couvert contre les risques comme les incendies, les inondations et la négligence professionnelle. Pourtant, vous risquez tout autant (voire plus) de subir une cyber-attaque qui peut entraîner une perte d'activité, du chiffre d'affaires et de votre réputation; des frais supplémentaires importants dus à la gestion de l'attaque; et des amendes réglementaires.

L'assurance de mon entreprise ne couvre-t-elle pas ce risque?

Non. Les assurances standards de votre entreprise ne prévoient pas la protection complète nécessaire face à une cyber-attaque.

Mon profil n'intéresse pas les hackers?

La majorité de l'activité criminelle en ligne ne vise pas exclusivement un type d'entreprise en particulier. Les commanditaires de ces attaques utilisent souvent des outils pour explorer l'internet et trouver des systèmes vulnérables. Ils profiteront alors de cette vulnérabilité, sans se soucier de savoir qui est la victime qui se cache derrière.

Mon entreprise n'est pas impliquée dans le commerce en ligne. Cette couverture m'est-elle dès lors utile?

Beaucoup d'entreprises se considèrent comme «hors ligne» et pensent qu'elles n'ont pas besoin de cyber-assurance. Pourtant, près de l'entièreté des entreprises emploient une forme de communication ou de services numériques, tels que des adresses de courrier électronique du personnel, des sites web, des services bancaires en ligne ou encore la possibilité pour les clients de faire des achats en ligne. La plupart des entreprises sont donc quotidiennement exposées à des risques en matière de cybersécurité.

Quels sont les avantages qu'offre CyberClear by Hiscox par rapport aux autres polices de cyber-assurance?

CyberClear by Hiscox vous offre une couverture très étendue. De plus, une équipe d'experts est à votre disposition et vous aidera à rapidement remettre votre entreprise sur pied après une attaque.

La police d'assurance protège-t-elle uniquement contre les attaques de piratage?

Non. Alors que la plus grande cause de déclaration de sinistre reste les cyberattaques, les problèmes peuvent aussi survenir à la suite d'une erreur humaine, comme l'envoi d'un courriel à une mauvaise adresse, l'oubli de matériel dans un train, ou les erreurs de configuration d'un système.⁶

Je ne conserve aucune donnée personnelle de mes clients. Ai-je aussi besoin de cette couverture?

La définition de « données personnelles » reprise dans la réglementation RGPD est très large, et inclut également des concepts comme l'adresse de courrier électronique des travailleurs d'une entreprise. Vous devez aussi prendre en compte les coordonnées de vos fournisseurs, ainsi que des informations relatives à vos employés (passés, actuels et futurs). En outre, la majorité des déclarations de sinistre qui nous parviennent ne concernent pas une violation des données personnelles mais une perte de fonds, une corruption des données ou un arrêt du système, autrement dit des risques auxquels vous pouvez être exposés même si vous ne conservez aucune donnée personnelle.

Si vous êtes victime d'un cyber-incident, Hiscox vous aidera à reprendre rapidement votre activité.
Experts en cyber-assurance.

⁶Ces exemples sont uniquement donnés à titre indicatif. Veuillez consulter les conditions générales et spéciales de votre police pour plus de détails sur la portée de la couverture.

Pour des informations complètes sur la couverture de notre assurance, veuillez vous référer au document d'informations générales ("IPID"), aux conditions générales et aux conditions particulières de la police. Vous pouvez retrouver ces dernières sur notre site www.hiscox.be ou les obtenir par l'intermédiaire de votre courtier.

Pour bien comprendre ce produit, nous soulignons la nécessité de lire ces documents avant de signer le contrat d'assurance.

Le contrat d'assurance est soumis au droit belge.

Les réclamations concernant cette brochure ou votre contrat d'assurance peuvent être adressées à votre courtier ou à Hiscox SA via hiscox.complaints@hiscox.be.

Vous pouvez également déposer une plainte auprès de l'Ombudsman des assurances:

Square des Meeûs 35, 1000 Bruxelles

Tél. 02 547 5871

Fax 02 547 5975

info@ombudsman.as

www.ombudsman.as



Hiscox SA est une société de droit luxembourgeois dont le siège social est situé 35F Avenue JF Kennedy, 1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (Registre du commerce et des sociétés: B217018). Compagnie d'assurance sous la surveillance du Commissariat aux Assurances («CAA» - 7, boulevard Joseph II, 1840 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg) avec une succursale en Belgique située Avenue du Bourget 42 B8 à 1130 Bruxelles, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0683.642.934 et admise par la Banque Nationale de Belgique ("BNB" - Avenue de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles, Belgique) sous le numéro 3099 et représentée par Hans Leenards, en qualité de directeur général.





Hiscox SA, Belgian Branch

Avenue du Bourget 42 B8

Building Airport

B-1130 Bruxelles

BCE - N° 0683.642.934

BNB - N°3099

T +32 (0)2 788 26 00

F +32 (0)2 788 26 01